

FORMATION :
«Community Management »

PUBLIC : -personnes en reconversion professionnelle, professionnels souhaitant monter en compétence

PRÉ-REQUIS : Aucun prérequis

DURÉE : 5 jours soit 25h

DATES : À définir

HORAIRES : De 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 4

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU :

« A DISTANCE »

FORMATEUR : M. MARTIN DE CHAMAS Guillaume

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Gérer les réseaux sociaux d'une entreprise de façon professionnelle
- Connaître les missions d'un community manager
- Lancer les publicités pour une entreprise

CONTENU

Les missions d'un community manager :

- Définition du métier Community manager
- Les compétences nécessaires au métier du CM
- Les missions du CM

Créer un compte sur un réseau social :

- Définition d'un réseau social
- La création d'un compte professionnel sur Facebook
- La création d'un compte professionnel sur Instagram

- La création d'un compte professionnel sur LinkedIn
- La création d'un compte professionnel sur twitter
- La création d'un compte professionnel sur snap chat

Gérer un compte sur un réseau social

- La création de contenu
- Planification de contenu
- La création de visuels (canva , photoshop etc..)
- La modération des commentaires

Lancer des publicités sur un réseau social

- Rédiger le bon message
- Choisir le bon visuel
- Cibler la bonne audience
- Gérer son budget

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées électroniquement des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

Google Meet : Logiciel permettant le partage d'écran et de documents ainsi que la retranscription visuel du formateur et des apprenants.

Documents fournis : Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.